

p. 20



p. 12



Le forum des associations

Les élections du CME et CMJ

165

Merville

actualités

Rentrée 2010:
Mode d'emploi



AVIS AU PUBLIC

Commune de **MERVILLE**

*Enquête publique sur l'élaboration
du Plan Local d'Urbanisme*

Par arrêté du 3/06/2010, M. le Maire de Merville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Merville.

À cet effet, Mme Christiane ACQUIER, retraitée, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 21 juin au 31 juillet 2010 aux jours et heures habituels d'ouverture de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (sauf mardi et vendredi de 9h00 à 12h00).

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les lundi 21 juin de 9h à 12h, jeudi 22 juillet de 15h à 18h et le samedi 31 juillet de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique (place du 11 novembre 1918, 31330 Merville).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

édito

Du 21 juin au 31 juillet, le plan local d'urbanisme (PLU) de notre commune est soumis à l'enquête publique (cf. article ci-contre).

Ce document majeur, très attendu par beaucoup de Mervillois, va régir les règles d'urbanisme de notre commune pour les prochaines années.

Par sa situation stratégique à la croisée des grandes liaisons de communication futures : pont sur la Garonne, prolongement du fil d'Ariane, Merville est observé avec beaucoup d'intérêt par ses voisins et partenaires.

Le document soumis à l'examen des services publics et à l'enquête publique, a également dû être approuvé par la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG), par le syndicat mixte du SCOT du nord toulousain (Schéma de Cohérence Territoriale) et par nos voisins du Syndicat Mixte de l'Agglomération Toulousaine (SMEAT).

Nos partenaires ont particulièrement souligné le bon équilibre des choix urbains, le respect des règles de densification, l'attention apportée à la mixité sociale et générationnelle, la volonté de réaliser des liaisons « douces » et le dynamisme en matière de développement économique qui ont présidé à la rédaction de notre PLU.

Le texte final souligne le désir des élus de réaliser un document respectueux de l'intérêt général et en phase avec les enjeux d'un développement harmonieux de notre commune.

Enfin, il est important de signaler que c'est grâce à un travail sérieux des élus et avec le concours d'une équipe administrative compétente et motivée, que notre vision de l'avenir de Merville a été traduite dans le futur PLU de notre commune.

En septembre, le service enfance-jeunesse mettra en œuvre une nouvelle procédure d'accueil des enfants pendant les temps périscolaires.

Ce changement résulte de la mise en place d'une tarification horaire demandée par la caisse d'allocations familiales. Une présentation détaillée de ces nouveautés figure pages 8 et 9. Notre objectif là encore est de rendre le meilleur service possible à la majorité d'entre vous, tout en maintenant des tarifs accessibles pour le plus grand nombre.

Bonnes vacances à tous

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

ÉCHOS DE SALON

Le Salon "Arts et Créations" dévoile ses nouveaux talents!

Cette année s'est révélée sous le signe de la nouveauté! Pour la première fois le salon « arts et créations » a ouvert ses portes à des artistes venus d'autres communes.

Ainsi, le temps d'une journée, notre commune s'est transformée en village d'artistes accueillant peintres, sculpteurs, ébénistes et autres créateurs. Aux exposants se sont ajoutés tous les ingrédients de la convivialité: déjeuner sorti du sac, ateliers et démonstration.

Cette manifestation, placée sous le signe de l'innovation, a permis aux visiteurs de découvrir des métiers originaux ou traditionnels comme relieur

de livres, peintre sur porcelaine ou sur ardoise, marquetiste et même inventeur de jeux! En invité d'honneur, Victor SIEVIC, sculpteur sur bronze a fait partager avec passion, ses compétences artistiques et techniques.

L'ensemble de ces savoir-faire a d'ailleurs été salué par M. le Maire, Fernand BENTANAX et par la commission sportive et culturelle présidée par M^{me} Chantal AYGAT, Maire-Adjoint.

Plus qu'une vente d'objets, ce dimanche 23 mai a sans doute donné une occasion unique de découvrir des artistes dans une ambiance chaleureuse où l'échange et la bonne humeur étaient au rendez-vous. ■



■ Du 26 au 10 juillet 2010:

Tournoi Open de Tennis

■ Vendredi 2 juillet 2010:

FNACA: Projection du film du voyage en Autriche, salle 3^{ème} Age

■ Lundi 5 juillet

20h30: Apéro Culturel sur les « Tontines du Mali », salle des fêtes

■ Du 6 au 14 juillet

Semaine africaine avec Autan et Harmattan, salle polyvalente

■ Du 6 au 12 juillet

Déplacement en Italie avec le Comité de Jumelage: Les Lacs Majeur et Côme, Bergantino: Départ dans la nuit du 5 au 6 juillet: place de la Mairie rdv 1h30

■ Mardi 13 juillet

Fête Nationale:

- 21h00: Rassemblement devant Mairie
- 21h15: Départ du Défilé
- 21h30: Dépôt de Gerbe au Monument
- 22h00: Grand Bal Populaire, place de la République
- 23h00: Embrasement du Clocher

■ Mercredi 14 juillet

Matin: marché de plein-vent aux couleurs de l'Afrique

20h30: Spectacle de clôture des ateliers danses et percussions, place République

■ Samedi 17 et dimanche 18 juillet

Pétanque: Concours les 2 jours de Merville

■ Samedi 7 août

19h30: Pétanque: repas Brochettes terrain pétanque ou salle polyvalente

■ Dimanche 8 août

18h30: Fête de la chapelle Saint-Dominique, route de la Capelette

■ Mardi 10 août

21h00: Concert de la chorale Sainte-Thérèse- Eglise Saint-Saturnin

■ Samedi 28 août

14h30: Pétanque: Concours Officiel, boulodrome

■ Samedi 4 septembre

10h00- 17h30: FORUM DES ASSOCIATIONS, salle polyvalente

La commission sportive et culturelle est composée de Mme Chantal AYGAT, M. Julien COLTRO, M. Bernard TAGNERES, Mme Marie-Claude LEFEVRE, M. Yves VERSAPUECH, Mme Patricia NAVERI, Mme Cécile LABORDE, M. Eric SANTAMANS.

Le comité de sélection pour le salon arts et créations est composé de: Robert BONNET, Marie-Line FAURIE, Sabine GERBAUD, Annie VANUTTELLI, Sandrine RICCO, Cathy LOUBON, Jacqueline DELETOILLE, Patricia GRIVET et Philippe PETRO.

Compte Rendu

M. Bernard TAGNERES rappelle à l'Assemblée qu'il est nécessaire de fixer les tarifs des services publics et des droits de place de la commune, soit :

LOCATION DES SALLES

Tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2010.

Salle des Fêtes :

Réservée aux Mervillois

1- Location

. du 15/04 au 14/10 90 €

. du 15/10 au 14/04 95 €

- Jeunes et enfants le mercredi de 14h à 17h Gratuit

- Mineurs :

. 1^{ère} location dans l'année Gratuit

. à partir de la 2^{ème} location

* du 15/04 au 14/10 45 €

* du 15/10 au 14/04 50 €

- Caution dans tous les cas 200 €

Salle Polyvalente :

. pour les Mervillois

- location

. du 15/04 au 14/10 300 €

. du 15/10 au 14/04 330 €

- caution 500 €

- arrhes 100 €

. pour les non Mervillois

- location

. du 15/04 au 14/10 800 €

. du 15/10 au 14/04 830 €

- caution 500 €

- arrhes 100 €

2- Location de Matériel

Tarifs applicables à compter du 1^{er} juin 2010.

Cette location s'entend en fonction de la disponibilité du matériel et pour une période de 72 h maximum.

Elle est réservée aux Mervillois.

Elle est gratuite pour les associations mervilloises qui organisent des manifestations sur la commune.

Par lot, pour 10 personnes (tables, chaises ou bancs) = 5 €.

Dans tous les cas, une caution de 150 € sera demandée.

Conseil Municipal du 9 avril

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 février 2010. Adopté à la majorité, moins une abstention.

FINANCES

Budget primitif 2010 (BP)

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du 12 février 2010.

M. Bernard TAGNERES présente le compte administratif et le compte de gestion pour 2009 qui sont approuvés à la majorité.

L'affectation des résultats est votée à l'unanimité.

Budget primitif

M. Bernard TAGNERES présente ensuite le BP 2010 avec notamment les subventions attribuées aux associations.

Le BP 2010 est adopté à la majorité moins 2 abstentions.

Vote des taxes de la fiscalité locale

Il propose une augmentation des taxes de la fiscalité locale sur une base de 2 % pour la taxe d'Habitation et de 5 % pour le Foncier Bâti et le Foncier non Bâti.

Cette proposition est adoptée à la majorité moins une abstention.

Admissions en non-valeur

1° - Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à la demande du Comptable du Trésor de Grenade qui n'a pu procéder à son recouvrement, il convient de procéder à l'admission en non-valeur de la somme de 59 070,50 € correspondant à des titres émis en 2003 et 2004.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

2° - Monsieur le Maire informe ensuite l'Assemblée qu'à la demande du Comptable du Trésor de Grenade qui n'a pu procéder à son recouvrement, il convient de procéder à l'admission en non-valeur de la somme de 20 374,82 €, correspondant à deux titres émis sur le budget Assainissement en 1996 et 1997.

Il précise que cette inscription s'échelonnait sur quatre années, à raison de 5 093,71 € par an.

Approuvé par le Conseil Municipal, à la majorité dont une abstention.

M. le Maire signale que toutes les procédures et démarches ont été suivies par le Trésorier et que dans la mesure où les sociétés ayant contracté ces dettes n'existent plus ni juridiquement ni fiscalement, les poursuites s'arrêtent.

Compte Rendu

Suppression des budgets de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 12 février 2010.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du transfert global des compétences assainissement collectif et assainissement non collectif de la commune au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, il convient, à la demande du Trésorier, de supprimer les budgets afférents à partir du 31 décembre 2009.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute Garonne. Signature d'une convention relative au règlement des dépenses réglées ou des recettes encaissées à tort par la commune de Merville.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la création du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne (SMEA) et de l'adhésion de la commune, il convient de signer une convention ayant pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles le SMEA va assurer le remboursement de dépenses supportées à tort par la commune ou va percevoir des recettes encaissées à tort par la commune.

Il sollicite de l'Assemblée l'autorisation de signer cette convention.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Demande de dispense d'inscription des Intérêts Courus Non Echus au Budget Primitif 2010.

M. Bernard TAGNERES rappelle à l'Assemblée sa délibération du 27 mars 2009 décidant de ne pas inscrire les Intérêts Courus Non Echus sur le Budget Primitif 2009 en raison de la non-réalisation d'emprunts en 2008 par la commune.

Il propose de renouveler cette opération pour le Budget Primitif 2010, les Intérêts Courus Non Echus se portant à 80 717,14 €.

L'Assemblée doit délibérer sur cette proposition.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Signature d'une convention d'emprunt avec la Caisse d'Epargne.

M. le Maire explique à l'assemblée que des discussions sont en cours avec la caisse d'épargne afin de contracter un emprunt pour acquérir la salle Joseph Bon. Il s'agirait d'un emprunt.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Conseil Municipal du 9 avril

3 - Cimetières de Merville

Tarifs applicables à compter du 1^{er} juin 2010.

* Concessions: durée 50 ans	
. caveau et tombale 6 m ²	420 €
. tombe adulte et enfant	325 €
* Colombarium: durée 50 ans	330 €
* Dépositaire:	
. de 0 à 1 mois	Gratuit
. de 2 à 6 mois	20 €/mois
. de 7 à 9 mois	35 €/mois
. de 10 à 12 mois	50 mois

Droits de place.

Tarifs applicables à compter du 1^{er} juin 2010.

* le ml/jour	0,50 €
* le ml/mois	1,50 €
* le ml/trimestre	4,00 €

Photocopies documents administratifs.

Tarifs applicables à compter du 1^{er} juin 2010.

* photocopie recto A4 noir	0,25 €
* photocopie recto-verso A4 noir	0,35 €
* photocopie recto A4 couleur	0,55 €
* photocopie recto-verso A4 couleur	0,65 €
* photocopie recto A3 couleur	0,80 €
et documents cadastraux	
* photocopie recto-verso A3 couleur	0,90 €

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

les tarifs des services publics et des droits de place ci-dessus énoncés.

Compte Rendu Conseil Municipal du 9 avril

Remise aux normes électriques. Demande de subvention au Conseil Général.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la remise aux normes électriques des bâtiments communaux effectuée en 2008 a représenté un coût global de 8 432,06 € HT.

Il convient de demander une subvention au Conseil Général.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Travaux en régie. Demande de subvention au Conseil Général

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux réalisés en régie en 2008 ont représenté un coût global en matériel de 1 002,68 € HT (1 199,20 € TTC) pour les travaux de rénovation des équipements de désenfumage de l'école ainsi que 344,88 € HT (412,48 € TTC) pour les travaux d'aménagement de la banque alimentaire.

Il convient de demander une subvention au Conseil Général.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Équipement associatif 2009. Demande de subvention au Conseil Général

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'acquisition de matériel associatif en 2009.

Il convient de demander une subvention au Conseil Général.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Communauté de Communes Save et Garonne. Attribution de compensation 2010 : révision des charges transférées relatives à la compétence « Gestion des cours d'eau et rivières d'intérêt communautaire ».

Dans le cadre du transfert de la compétence « Gestion des cours d'eau et rivières d'intérêt communautaire » à la Communauté de Communes Save et Garonne, celle-ci a évalué les charges financières liées à cette attribution.

Pour la commune de Merville, l'attribution de compensation pour 2010 s'élève désormais à 260 458,91 €.

Il convient d'approuver ce nouveau montant.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

URBANISME

Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 13 octobre 2006.

M^{me} Patricia POUTREL informe l'Assemblée que l'article 26 de la Loi 2006-872 du 13 juillet 2006 permet aux communes d'instituer, à compter du 1^{er} janvier 2007, une taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles du fait de leur classement par un P.L.U., ou un document en tenant lieu, dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation ou bien par une carte communale, dans une zone constructible.

Cette taxe, due par le cédant, est acquittée lors de la première cession à titre onéreux du terrain, intervenue après son classement en terrain constructible.

Son taux, fixé à 10 %, s'applique :

- jusqu'au 27 septembre 2009, sur un montant égal aux 2/3 du prix de cession du terrain ;
- à compter du 28 septembre 2009, sur un montant égal au prix de cession diminué du prix d'acquisition stipulé dans les actes et actualisé en fonction du dernier indice INSEE (en l'absence d'élément de référence, la taxe est assise sur les 2/3 du prix de cession du terrain).

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Urbanisation de la Rue des Pyrénées. Modification du coût de l'opération

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'apporter un rectificatif à la délibération en date du 16 octobre 2009 portant sur la demande d'inscription au Programme Départemental 2010 d'Urbanisation de la rue des Pyrénées.

Ce rectificatif porte sur le coût total de l'opération qui n'est plus de 196 768,95 € HT mais de 194 454,23 € HT.

Cette modification sera portée sur une nouvelle convention à signer avec le Conseil Général.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

ENFANCE-JEUNESSE

Prestation de service. Signature de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales

M. Guy GENDRE informe l'Assemblée qu'il convient de signer une nouvelle convention avec la Caisse d'Allocations Familiales qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement ».

Il sollicite l'approbation du Conseil Municipal pour l'autoriser à la signer.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

RECRUTEMENT

Une nouvelle responsable à l'urbanisme



depuis le 14 juin 2010, **Mlle Lydie CAPITAINE**, chargée d'urbanisme a intégré l'équipe administrative de la mairie de Merville. Elle succède à Virginie LEGALL qui pendant deux ans et demi a fourni aux administrés et aux élus un service de grande qualité.

Mlle CAPITAINE possède une solide formation en droit et en urbanisme ainsi qu'une expérience professionnelle au sein d'une collectivité territoriale qui lui permettront de maintenir notre qualité de service.

Elle se tiendra à votre disposition sur rendez-vous le mardi matin et le mercredi après-midi afin de vous aider à trouver les solutions à vos questions en matière de droit des sols, de permis de construire, de déclaration de travaux et toutes informations nécessaires à la bonne réalisation de vos projets urbanistiques.

Elle sera également en charge des relations avec le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) ainsi qu'avec tous les partenaires privés et publiques en lien avec l'urbanisme.

Enfin, elle devra mettre en application le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement soumis à enquête publique.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Du nouveau au PIJ



Le Point Information Jeunesse (PIJ) du SIVU Rivage accueille un nouvel agent depuis le 15 juin dernier, **Raphaël MOREAU**. Il mettra à profit ses compétences en matière d'insertion et de formation afin d'accompagner les demandeurs d'emploi dans toutes leurs démarches, en leur donnant accès à des postes informatiques pour la rédaction de lettres de motivation ou de CV... Dans le cadre spécifique du PIJ, les 15-25 ans trouveront en lui un référent privilégié, fort de ses expériences en animation. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour toute question ou renseignement supplémentaire:
sivurivage.pij@hotmail.fr.

LE PETIT GUIDE DE L'URBANISME

LES CLÔTURES

Les clôtures en limite du domaine public sont soumises à déclaration préalable. Il convient alors de remplir un document disponible en mairie.

Ces dossiers permettent à la commune de vérifier la conformité de vos projets avec les règles édictées dans le POS (Plan d'Occupation des Sols)

Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est interdit de laisser à nu les matériaux fabriqués en vue d'être recouvert d'un enduit ou d'un parement. La couleur des enduits est aussi réglementée en fonction de la localisation sur le territoire communal.

Même s'il ne s'agit souvent que de simples formalités, ces démarches sont obligatoires et conditionnent les certificats de conformité de vos constructions.

N'hésitez pas à vous informer auprès du service urbanisme.

LE MARCHÉ PLEIN VENT AUX COULEURS DE L'AFRIQUE

Mercredi 14 juillet le marché de plein-vent s'animera.

Eric et ses marionnettes nous proposeront un spectacle qui fera la joie des grands et des petits.

Musique et danses africaines seront au programme aux côtés de nos commerçants habituels. Alors prenez vos paniers et venez faire le plein de soleil africain.



LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ?

Il est valable pour
l'ensemble des Services
Périscolaires :

- La Restauration Scolaire
- L'Accueil Périscolaire
- L'Accueil de Loisirs
(Mercredi et Vacances)
- Les Séjours de Vacances
- Les Stages Sportifs

Attention :

Il conditionne l'admission
de l'enfant à ces
services. Il doit être
accompagné des pièces
mentionnées sur le dossier.

OÙ PUIS-JE LE RETIRER ?

Vous pouvez le retirer
dans les structures
du Service Enfance
& Jeunesse
(Centre de Loisirs
et Point Accueil Jeunesse),
ainsi qu'à la Mairie.
Il sera également
téléchargeable sur
le futur site de la
commune, dans la
rubrique «Enfance».

Attention :

Une fois le dossier
retourné au Service
Enfance & Jeunesse,
vous devrez réserver vos
prestations auprès
des structures concernées
(Centre de Loisirs,
Restauration...)

Services Périscolaires

Mode d'emploi

COMMENT FAIRE POUR INSCRIRE MON ENFANT AU CENTRE DE LOISIRS OU À LA RESTAURATION SCOLAIRE ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Inscrire votre enfant pour l'année au moyen du formulaire qui sera distribué à la rentrée. Vous devrez, le cas échéant, annuler les réservations au plus tard la veille avant 10h00. Sinon une pénalité sera appliquée. (50 % de la prestation annulée hors délais)
- Inscrire votre enfant tous les mois au moyen des documents joints aux factures. Dans ce cas, les réservations devront être communiquées aux structures concernées au plus tard la veille avant 10h00. Il en va de même pour les annulations.

À QUI DOIS-JE M'ADRESSER POUR LES INSCRIPTIONS ?

Des permanences sont organisées tous les lundis soir de 16h45 à 18h30 au bureau du Centre de Loisirs et un samedi par mois à l'accueil de la mairie (les dates seront affichées au Centre de Loisirs et inscrites au bas des factures.)

Vous pourrez également réserver vos prestations sur le futur site Internet de la commune, dans la rubrique «Enfance».



Sans réservation dans les délais ou en l'absence du Dossier Unique d'Inscription, votre enfant ne sera pas accueilli. Des pénalités pourront également vous être facturées.

COMMENT SONT COMPTABILISÉES LES PRÉSENCES DE MON ENFANT ?

Les présences sont enregistrées automatiquement. Chaque enfant disposera d'un badge et devra enregistrer son arrivée et son départ sur la borne installée au niveau du bureau du Centre de Loisirs. À midi les enfants de l'école élémentaire devront également "badger" au moment du repas. En maternelle, ce pointage sera effectué par un agent de la commune.

Attention : le remplacement d'un badge perdu ou détruit sera facturé 5 €.



Un double contrôle sera effectué par les agents du Service Enfance & Jeunesse. Si vous n'enregistrez pas votre arrivée ou votre départ, la durée totale de la prestation sera facturée.

COMMENT SONT FACTURÉES LES PRESTATIONS ?

Le temps de présence est facturé à la demi-heure.
Les présences sont enregistrées automatiquement.

Chaque enfant disposera d'un badge.



Nouvelles Tranches	Hors Commune	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Correspondance QF	Coût réel	>2000	1601>2000	1301>1600	1101>1300	901>1100	651>900	401>650	301>400	<300
Heure Centre de Loisirs / CLAE	5,15 €	2,00 €	1,70 €	1,45 €	1,15 €	1,15 €	0,90 €	0,90 €	0,80 €	0,75 €
Pause méridienne CLAE / CLSH	7,50 €	4,50 €	3,75 €	2,50 €	1,50 €	1,50 €	1,20 €	1,00 €	0,90 €	0,80 €
Sorties CLSH / PAJ	10,00 €	10,00 €	8,00 €	7,00 €	5,00 €	4,00 €	3,00 €	3,00 €	2,00 €	1,00 €
Séjour hiver 7 jours	505,00 €	411,00 €	357,00 €	311,00 €	282,00 €	233,00 €	220,00 €	220,00 €	200,00 €	182,00 €
Séjour été 7 jours	420,00 €	350,00 €	308,00 €	266,00 €	245,00 €	203,00 €	168,00 €	168,00 €	168,00 €	154,00 €
Séjour été 14 jours	840,00 €	700,00 €	616,00 €	532,00 €	490,00 €	406,00 €	336,00 €	336,00 €	336,00 €	308,00 €
Stage sportif 5 jours	140,00 €	110,00 €	88,00 €	70,00 €	65,00 €	45,00 €	40,00 €	40,00 €	38,00 €	32,50 €

COMMENT SONT FIXÉES LES TRANCHES DE TARIFS ?

En fonction de vos revenus: la base prise en compte est le Quotient Familial calculé par la CAF. Pour faciliter la facturation, vous pouvez nous communiquer votre numéro allocataire et autoriser la commune à consulter votre Quotient Familial sur le site de la CAF.

Attention: si vous n'êtes pas allocataire de la CAF Haute-Garonne ou si vous ne dépendez pas du régime général, vous devez fournir la copie de votre Avis d'Imposition et de vos Avis de prestations familiales.



En cas de non transmission des éléments nécessaires à l'établissement de vos tarifs (N° CAF, Autorisation de consultation de votre quotient ou avis d'imposition), la tranche la plus élevée vous sera appliquée.

COMMENT RÉGLER MES FACTURES ?

- En espèces: uniquement lors des permanences.
- Par chèque: lors des permanences ou par le biais des boîtes aux lettres installées dans les halls d'entrée du groupe scolaire.
- Par carte bancaire (à venir): par le biais du futur site Internet de la commune, dans la rubrique «Enfance».
- Par prélèvement automatique (à venir): dès que cela sera possible vous recevrez un courrier vous indiquant les modalités pour ce mode de paiement.

Attention: les factures doivent être réglées au plus tard à leur date d'échéance. Dans le cas contraire, les dettes seront transmises au Trésor Public pour recouvrement.

CONTACTS :

- Service Enfance & Jeunesse
Directeur: M. LAMOUR
Centre de Loisirs (Réservations Centre de Loisirs, séjours et stages)
Tél./Fax: 05 34 52 80 33
merville.enfance@yahoo.fr
- Régie/Restauration scolaire
Responsable: M^{me} GUZOU
(Réservations cantine et paiements de l'ensemble des prestations)
Tél.: 05 34 52 80 32
merville.restauration_scolaire@yahoo.fr
- Mairie de Merville
Tél.: 05-62-13-41-00
www.merville31.fr
(mise en service courant septembre)
- CAF de la Haute-Garonne
(Pour tous renseignements concernant l'aide Vacances-Loisirs ou votre Quotient Familial)
0820 25 31 10

La classe transplantée



↑ « Fin avril, les CE1 ont pu profiter pleinement de leur séjour à Urrugne... sous le soleil. L'océanographie et le Pays Basque n'ont plus de secret pour eux ! »

C'est un projet pédagogique mis en place chaque année depuis 28 ans, grâce à la volonté des enseignants. Cette année encore, Mesdames BORASO, BORG, PELOUS-CONDÉ, ont accompagné et animé le séjour de 74 enfants de CE1, pendant une semaine à Urrugne dans les Pyrénées Atlantiques. La classe transplantée est un moment important dans la scolarité des enfants, un moment inoubliable.

Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal y sont particulièrement attachés. La mairie finance une partie du séjour de chaque enfant (84,02 euros), prend la totalité des frais de transport en charge (4053,20 euros), et met une accompagnatrice (M^{me} CARAVACA) à disposition du groupe pendant toute la semaine.

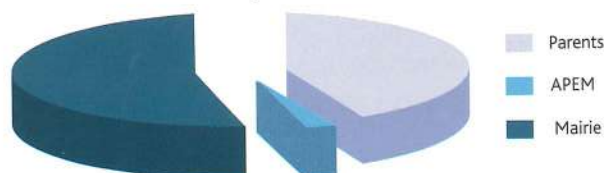
Cette année, le financement du séjour est précisé ci-après.

- 84,02 euros par enfant,
- 4053,20 euros pour les autocars.

Détails des frais de participation concernant 74 enfants

Participants	Coûts
Parents	8140,00
APEM	500,00
Mairie	10438,70
TOTAL =	19078,70 euros

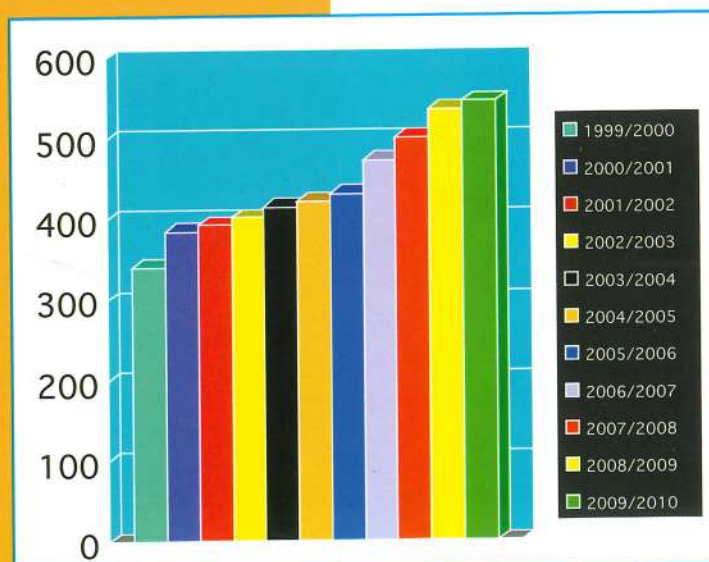
Participation Financière



Nous remercions l'ensemble des personnes et des services qui permettent que cette sortie scolaire puisse se réaliser tous les ans.

*Guy Gendre, Maire-adjoint
en charge des affaires scolaires et enfance-jeunesse.*

Évolution des effectifs du groupe Scolaire



- En dix ans, de 2000 à 2010, le nombre d'enfants scolarisés est en augmentation de 4 à 5 % par an.

Nous sommes dans l'obligation d'assurer un service, que ce soit dans la partie accueil, animation, restauration et entretien des locaux, en corrélation avec le nombre d'enfants et la réglementation en vigueur.

Accueil

Les heures d'ouvertures du groupe scolaire Georges BRASSENS sont de 7h15 à 18h00.

Aujourd'hui, il y a 7 classes de maternelles et 13 d'élémentaires.

En 2000 avec 18 agents (10 équivalents temps plein) nous avions 385 enfants inscrits à l'école soit :

1 adulte pour 21 enfants

En 2010, avec 21 agents (17 équivalents temps plein) nous accueillons 545 enfants soit :

1 adulte pour 26 enfants

Animation:

Responsable: M. Nicolas LAMOUR

ACCÉM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs)

- En 2007 le CLAE passe en régie, entre 2007 et 2009 mise en place du centre de loisirs et des séjours vacances.

- En janvier 2009, le service enfance jeunesse est créé: 16 agents sont recrutés.

PERSONNEL:

L'ensemble de la structure est organisé avec 17 agents dont 10 à temps complet de 35h 00 et 7 agents à temps partiel de 28h 00 en moyenne. Les accueils du matin et du soir, ainsi que la pause méridienne sont mis en place en respectant le taux d'encadrement.

RÈGLEMENTATION:

- 0-6 ans 1 animateur(trice) pour 10 enfants (Centre de Loisirs Animation Éducatif)
- 0-6 ans 1 animateur(trice) pour 8 enfants (Centre de loisirs Sans Hébergement)
- 6-18 ans 1 animateur(trice) pour 14 enfants (CLAE)
- 6-18 ans 1 animateur(trice) pour 12 enfants (CLSH)

Restauration

Responsable: M^{me} Chantal SEGUIN

En 10 ans, nous avons constaté une progression de 109 % d'enfants qui fréquentent la cantine.

En 2000 = 220 repas/jour & en 2010 = 460 repas/jour. Pour assurer le service nous mettons à disposition 21 agents dont 2 à temps complet de 35h00 et 19 agents à temps partiel de 30h00 en moyenne, qui travaillent en étroite collaboration avec le CLAE.

Entretien des locaux

L'ensemble des bâtiments (école, centre de loisirs) mis à disposition au secteur « affaires scolaires et enfance jeunesse » subit un nettoyage quotidien. Ces surfaces ont pratiquement doublé en 10 ans.

À ce jour, nous devons mettre en place d'autres espaces pour pouvoir accueillir les nouveaux arrivants. Nous sommes à la limite d'une ouverture de classe maternelle pour la rentrée 2010.

ÉVOLUTION DES SURFACES:

ÉCOLES/ACCÉM

• En 2000: 2160 m² • En 2010: 4020 m²

Soit une évolution de: 86,1 %

En parallèle, nous devons assurer l'entretien de tous les bâtiments communaux.

MAIRIE

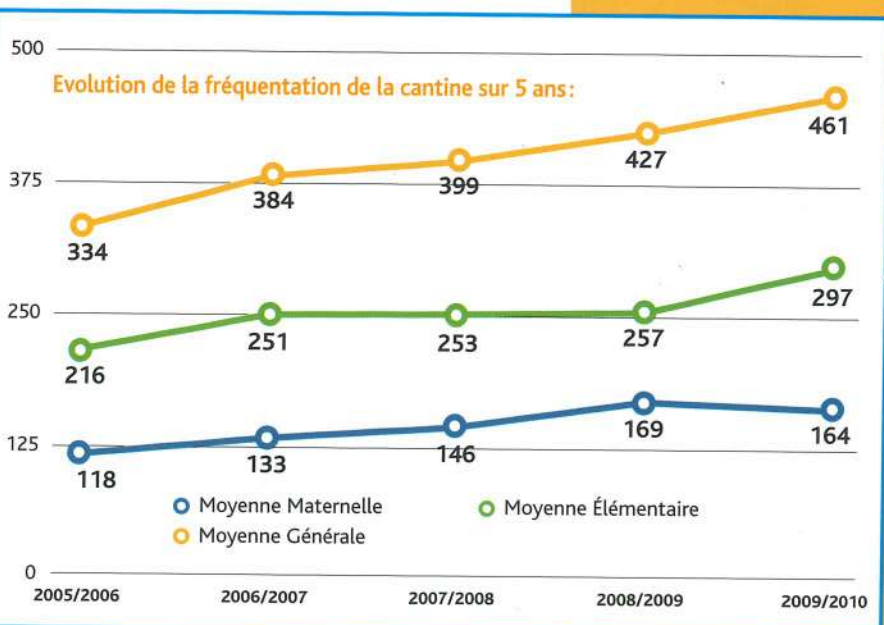
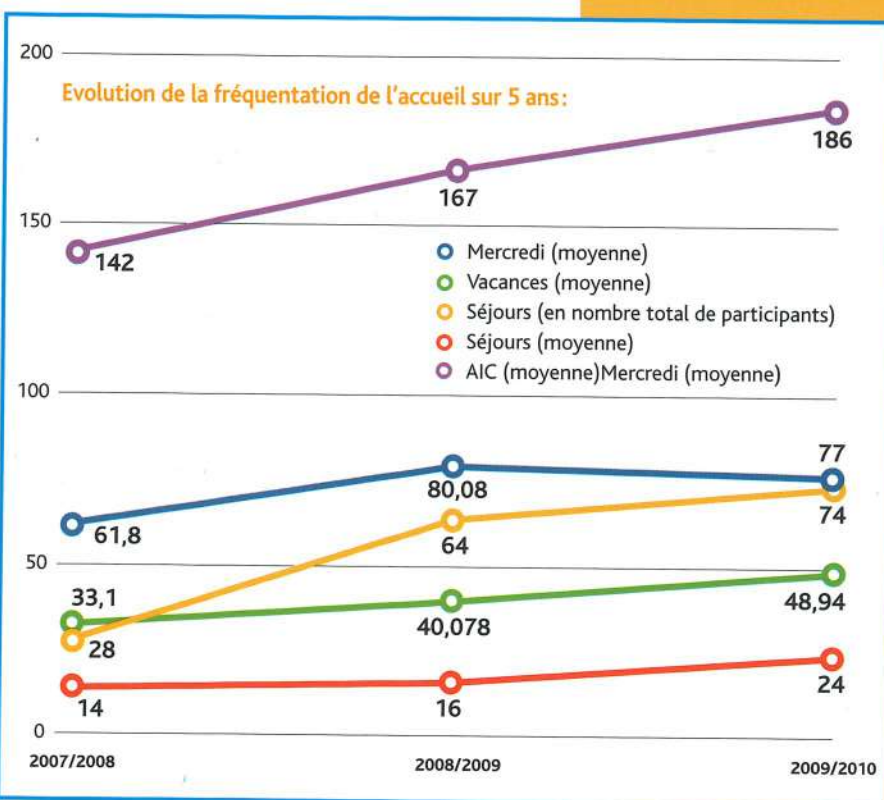
• En 2000: 600 m² • En 2010: 1870 m²

Soit une évolution de: 211,7 %

ASSOCIATIONS

Soucieux de gérer au mieux ces évolutions constantes et maîtrisées sans porter atteinte au bien vivre de vos enfants au sein de l'école, avec l'ensemble du personnel nous souhaitons que les services apportés répondent à vos attentes. ■

Guy Gendre, Maire-adjoint
en charge des affaires scolaires et enfance-jeunesse.





La jeunesse s'exprime

La Banda «Tapas cymbales» a ouvert les festivités en faisant le tour du village le samedi 29 Mai.

Pendant ce temps, les conseillers réunis sur le groupe scolaire se préparaient à accueillir le public.

À partir de 15 heures la manifestation fut déclarée ouverte.

Petits et grands ont pu participer aux différents ateliers :

- Chaise musicale géante,
- Fabrication de marionnettes,
- Initiation au Graff, au dessin,
- Circuit de Karting.

Notre appel à la scène ouverte nous a permis de découvrir :

- Duego: DJ et « Human Beatbox »,
- le groupe Total Amor: talentueux groupe de rap,

- Eric de « l'Autan et l'harmattan » et son djembé,

- Deborah et Cynthia qui nous ont interprété quelques chansons de leur composition.

La journée s'est clôturée avec une représentation de théâtre interprétée par les jeunes de l'Espace Jeunes. ■

PROJETS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUR LE THÈME :

ECHANGES et Partage

Après-midi seniors/enfants

Au travers de divers ateliers: dessin, cuisine, jeux de société les enfants et seniors ont pu échanger, partager leur savoir.



Monsieur SIMON, le président des anciens combattants a animé une discussion autour de "la vie d'autrefois à Merville" et plus particulièrement sur "l'école d'autrefois".

Les enfants n'étaient pas avares de questions, ce fut un véritable jeu de questions - réponses. Avant de passer à la dégustation du gâteau fait en début d'après-midi nous avons assisté à une démonstration de danse de salon et de hip-hop, puis nous avons écouté quelques notes de musique au violon.



Tout le monde s'est prêté au jeu avec plaisir. Un petit bilan de fin de journée a pu permettre à chacun de s'exprimer

et de conclure que l'expérience fut enrichissante et pourquoi pas à renouveler. ■

Elections CMJ • Le 11 juin, dans le hall d'entrée du collège Germaine TILLON et à 18h à la mairie de Merville, 65 collégiens carte électorale en main se sont prêtés au jeu de la citoyenneté. Cette année aura permis aux jeunes conseillers de modifier le règlement intérieur de leur institution en portant le mandat à deux ans. Voici donc les résultats.

Candidat élu		Candidat mandat prolongé	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
GARGUY	Alexandre	BAHI	Morgane
DUBREUIL	Mathieu	MARREC	Wanda
GASUELLA	Timothé	POLOP	Morgane
RENARD	Philippe	NAVERI	Laura
FLUCHAIRE	Fanny	GARDIN	Perrine
SEDDIKI	Wissam	RICHARD	Julien
NICOLE	Axel	MOREL	Meddy
ROELANTS	Solange		

Elections CME • Le 18 juin, le vote s'est déroulé dans le gymnase de Merville. L'ordre de passage a été défini à l'avance de façon à ce que classe après classe les élèves puissent voter. Voici la liste des élus :

Candidat élu		Candidat mandat prolongé	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
SIELLET	Salomé	SEDDIKI	Jalil
BRAAS	Angelo	NAVERI	Manon
ROCHIS	Mathis	MOREL	Samy
KOGB	Alicia	BARRAT	Solène
GANZA	Lucas	KABY	Déborah
DEDIEU	Marion	CARAVACA	Mélanie
BORG	Julie	FOURTANIER	Bolivar
POLOP	Cynthia		

INVESTITURE

Samedi 19 juin, à 11h30 lors de l'investiture, M. le Maire, Fernand BENTANAX a reçu les jeunes conseillers qui à tour de rôle ont présenté leurs idées de projets. Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.



Le Collège d'Aussonne

L'établissement vient d'être baptisé « collège Germaine Tillion », nom choisi par les élèves parmi une liste proposée par le Conseil Général.

Ouvert en septembre 2006, le collège d'Aussonne accueille aujourd'hui 780 élèves dont 224 Mervillois. À l'occasion de son baptême républicain, le 26 avril dernier, Lysiane MAUREL, Maire d'Aussonne, a reçu les acteurs qui ont participé à l'élaboration et à la mise en place de ce projet mais également ceux qui, aujourd'hui, participent activement à la vie scolaire et à son fonctionnement.

Discours de Lysiane MAUREL

« Monsieur le Président du Conseil Général, je souhaite dire la très grande satisfaction d'un Maire et de

son équipe municipale de recevoir la décision d'implanter un collège à Aussonne comme un véritable cadeau fait aux élèves qui y sont scolarisés, à leurs parents, aux équipes enseignantes, administratives et techniques qui y développent des actions porteuses et une pédagogie de qualité. Peu après, pour mieux s'approprier ces lieux, des élèves, des enseignants, des techniciens, des élus adultes et enfants, se sont penchés sur un sujet sensible : quel nom pourrait-on donner à notre Collège ?

la proposition collective de Germaine TILLION a été portée à votre approbation Monsieur le Président, ce qui a été le cas puisque nous retrouvons aujourd'hui pour la dénomination officielle du Collège d'Aussonne : Collège Germaine TILLION. C'est à deux ans près qu'elle aurait pu nous accompagner pour ce baptême républicain puisque c'est le 19 avril 2008, à l'âge de 101 ans qu'elle nous a quittés. Femme de courage et de convictions, Germaine TILLION

est une grande ethnologue doublée d'une grande résistante. C'est avec un courage tranquille qu'elle a risqué sa vie pour la France, qu'elle a combattu toutes les injustices et notamment celles faites aux femmes algériennes, mauritaniennes, libyennes, indiennes et celles faites aux jeunes des banlieues, qu'elle a dénoncé la torture en Algérie puis plus tard en Irak, qu'elle a renouvelé l'approche de l'ethnologie, qu'elle a aidé ses compagnes de déportation à Ravensbrück, à ne pas sombrer dans le désespoir et ainsi à survivre à la barbarie nazie, en écrivant pour elles une opérette.

Quoi de plus naturel donc que le nom de cette Femme d'exception figure sur le fronton de notre Collège. Elle aura été un témoin combattant, traversant les heures les plus sombres du siècle dernier, elle n'aura jamais perdu la compassion de ses semblables ni, aux dires de ses proches, son sourire malicieux. Je termine en soulignant que Germaine TILLION a toujours été marquée par une volonté d'enseigner



et d'écrire, aussi elle rejoint parfaitement la conception que diffuse toute l'équipe de Monsieur GROSSO : la variété et la pluralité des méthodes mais toujours la qualité et l'adaptation afin que chacun des élèves puisse maîtriser l'ensemble des connaissances à acquérir au cours de leur passage en Collège. J'ai également la conviction que, l'accompagnement vers le Collège que notre commune peut également effectuer sur divers sujets, peut aussi apporter un plus à l'ensemble des élèves scolarisés ici. C'est un tout, un ensemble de synergies mises en œuvre pour la réussite des élèves. » ■



A vos composteurs !!!

La fabrication du compost permet de réduire le volume de sa poubelle et de produire, à partir de déchets organiques (épluchures, taille de végétaux.....) un amendement organique nécessaire au bon développement des plantes (plantes vertes, fleurs du jardin ou légumes du potager).

Si vous aussi vous souhaitez réduire vos déchets et produire vous-même un compost de **qualité naturel et gratuit**, la Communauté de communes **Save & Garonne** peut vous accompagner dans cette démarche en vous proposant des composteurs au tarif de 10€ et 15€.

Les prochaines remises de composteur auront lieu le **samedi 26 juin à 10h, les mardis 20 juillet et 7 septembre 2010 à 18h.**

Pour tout renseignement : Service technique de la Communauté de communes Save & Garonne 05 61 82 63 74.

Procédure de reprise pour les concessions au cimetière

Après constat d'abandon de certaines concessions au cimetière du village, la commune a décidé d'entreprendre une procédure de reprise.

Cette procédure est conforme à l'article L 2223-17 du Code de la Collectivité territoriale :

« Lorsque, après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, le Maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public. »

La liste de cet inventaire sera affichée en Mairie.

Chaque concession faisant l'objet de cette procédure sera signalée par un panneau.

Tout titulaire ou descendant d'une concession concernée par cette opération doit en informer la mairie.

Joseph BON Généreux donateur de la commune

Né le 4 septembre 1806, Joseph BON a longtemps résidé à Toulouse pour y fonder les éditions du livre avec Edouard PRIVAT.

Joseph BON entre dans l'histoire de Merville grâce un don généreux qui a institué la commune de Merville comme « héritière générale et universelle ». En effet, il a fait don de sa fortune par testament, au bureau de bienfaisance, devenu BAS (Bureau d'Aide Sociale) pour devenir aujourd'hui CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Il est décédé le 29 avril 1892 avec pour volonté d'être enterré religieusement à Merville, commune qu'il affectionnait tout particulièrement.

Aujourd'hui, ce don associé à une volonté sans faille d'élus du Conseil Municipal et des membres du CCAS, a contribué à la réalisation du complexe composé de 11 logements pour les seniors, de 2 logements pour des familles nombreuses et d'un bâtiment multifonctionnel.

La concrétisation de ce projet s'inscrit dans une démarche solidaire qu'avait souhaité son généreux donateur à savoir favoriser le lien social, le maintien à domicile et la mixité intergénérationnelle.



BIBLIOTHÈQUE

Les nouveautés

- Le vin nouveau n'arrivera pas (dédicacé par l'auteur)
Jean-Pierre ALAUX
- Les amants de Gibraltar
Dominique BAUDIS
- La photo de classe
Didier CORNAILLE
- Pirates
Michael CRICHTON
- Hush, hush
Becca FITZPATRICK
- 1940, de l'abîme à l'espérance
Max GALLO
- Sauver sa peau
Lisa GARDNER
- L'enfant dormira peut-être
Philippa GREGORY
- le rocher de Montmartre
Joanne HARRIS
- Perle de lune
Mélinda HAYNES
- Une ombre plus pâle
Andrea H. JAPP
- L'ombre de ton sourire
Mary HIGGINS-CLARK
- Le voleur d'ombres
Marc LEVY
- L'invité de la dernière heure
Charlotte LINK

- Un grison d'Arcadie
Pierre MAGNAN
- Le cerveau de Kennedy
H. MANKELL
- La terre aux loups
Robert MARGERIT
- Les Fous de lumière (2 tomes)
Dominique MARNY
- Sept
Richard MONTANARI
- La promesse du feu
Michaël OLLIVIER
- L'horloge aux souvenirs
Johanne POULIN-GAGNON
- L'écho du passé
Emilie RICHARDS
- Le voisin
Tatiana De ROSNAY
- Le rêve de Zamor
Eve RUGGIERI
- En avant, route !
Alix de SAINT-ANDRE
- - La femme du marin
- Les amants de la Terre sauvage
Katherine SCHOLES
- - La dame d'Australie
- Les tigres de Tasmanie
Bernard SIMONAY
- Meurtre dans un jardin indien
Vikas SWARUP

- Les témoins de la mariée
Didier VAN-CAUWELAERT
- Une journée de plus
Fabio VOLO
- Happy Girls
ZEP

- Les secrets de la forêt
Gilbert BORDES
- Le secret de Maxime Navarre
Michel DODANE
- Les amants du Saint-Laurent
Alain DUBOS
- La mélodie des jours
Lorraine FOUCHET
- Les chemins d'Améthyste
Georges GERARD
- Urgence ultime
Katherine HOWELL
- Mississippi
Hillary JORDAN
- Une mère sous influence
Patricia MacDONALD
- Une poignée de blé
Antonin MALROUX
- La chèneaie de Seigneurolle
Jean SICCARDI

HORAIRE ÉTÉ

La bibliothèque ne fermera pas durant l'été (sauf la semaine du 14 juillet), et sera même ouverte au public le jeudi toute la journée et plus tard en soirée !
Mercredi : 10h à 13h - 16h à 19h30
Jeudi : 10h à 13h - 16h à 19h30
Durant le mois, les prêts de livres de la Médiathèque départementale seront renouvelés en section Jeunesse donc... beaucoup de nouveautés pour agrémenter la saison estivale !
Et une grande sélection de nouveaux ouvrages pour adultes également, qui vous permettra de passer l'été sans manquer de lecture !

REUNION DE BIBLIOTHEQUES :

Le 28 Juin dernier, la bibliothèque de Merville a reçu la médiathèque départementale et toutes les bibliothèques du secteur (de Pibrac à Cadours, de Brax à Grenade...) dans ses murs, pour une journée de travail commune.



FOYER RURAL

L'Atelier de poterie

se signale
en fumée...

Il ne s'agissait pas
d'incommoder les voisins,
mais de pratiquer une
technique de potier
remontant au néolithique.

Il convient de créer dans un
four une ambiance fortement
enfumée afin que le carbone
en excès pénètre les pores de
la terre, générant ainsi une teinte
noirâtre.

Cette couleur noire n'est donc pas
déterminée par le four la forme ou
l'épaisseur des pièces, mais unique-



ment par le savoir faire du potier.
C'est à cette tâche que se sont
attelés les potiers du Foyer Rural
de Merville en collaboration avec
leurs homologues d'Aussonne, le
tout animé par Laure PANZIERA
céramiste.

Au terme d'une journée dense mais
très chaleureuse, les participants
se sont regroupés autour de leurs
œuvres qu'ils ont admirées une
dernière fois avant de se séparer,
chacun emmenant avec lui sa pièce
unique.

CONSEIL PAROISSIAL

La chorale d'enfants « Magnificat » de notre Doyenné de Grenade, a donné un très beau concert spirituel le vendredi 4 juin 2010 en notre église de Merville.

Ce groupe d'enfants de 8 à 14 ans, nous a offert une soirée remarquable par la qualité des chants et surtout des voix. Ces jeunes garçons et filles ont ému le public. Nous espérons les revoir très bientôt car leur prestation était très belle. Ce groupe est ouvert à tous les jeunes de 8 à 14 ans qui veulent participer à cette aventure spirituelle et musicale. Félicitons à leurs directrices, Muriel et Cathy pour tout le travail qu'elles effectuent bénévolement auprès de ces enfants ainsi que Benjamin pour la qualité de son accompagnement au piano.

FÊTE DE LA SAINT
DOMINIQUE

Dimanche 8 août
Fête à la chapelle Saint Dominique
route de la capelette

18h30 : messe

19h30 : pique-nique tiré du sac

Nous vous attendons nombreux pour
cette fête estivale et conviviale.

Promenade autour des chais



C'est ce qu'est allé vérifier l'atelier « Initiation à la dégustation du Foyer » en allant visiter la Cave Coopérative de Fronton.

Au terme d'une visite riche en découvertes sur les différentes phases qui précèdent la mise sur le marché, ils ont apprécié une dégustation des différents produits de l'appellation Fronton. Et de l'avis unanime, le vin était bon !

Était-ce le cirque Amar ?

C'est à une très belle démonstration que les enfants de l'ÉCOLE de CIRQUE nous ont conviés ce samedi 11 juin. Devant un public à la fois admiratif et attendri, les enfants ont fait étalage de tout ce que leur a appris leur professeur. Les numéros se sont enchaînés à un rythme soutenu et les parents ont pu apprécier le savoir-faire et la grande complicité qui régnaient. D'aucuns ont même repéré chez certains enfants, de futures étoiles du cirque.



EN BREF

Le samedi 5 juin, les membres du bureau ainsi que les correspondantes se sont réunis autour d'un repas très convivial. Des projets ont été lancés pour améliorer les prestations que le Foyer propose aux Mervillois.

Durant les vacances d'été, la section informatique organisera des stages de 6 heures (3 cours de 2 heures) destinés aux débutants. Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner au **05 61 85 02 86**

Au terme de cette année qui s'achève tout le bureau, toutes les correspondantes ainsi que tous les animateurs espèrent avoir répondu à vos attentes et vous donnent rendez-vous pour encore plus d'animation à l'occasion du **FORUM DES ASSOCIATIONS** qui aura lieu le **samedi 4 septembre** à la salle polyvalente.

**Bonnes vacances à vous tous
et à l'année prochaine !**

INSCRIPTIONS K.T. POUR
LES ENFANTS DE MERVILLE

Permanences des lieux
d'inscriptions : Grenade
(presbytère) :

- Vendredi 27 août
de 17 h 00 à 19 h 00
 - Mardi 30 août
de 10 h 00 à 12 h 00
 - Vendredi 3 septembre
de 17 h 00 à 19 h 00
- Notre Dame d'Alet :**
Samedi 4 septembre
de 10 h 00 à 12 h 00,
salle à côté de la chapelle

Léviguan :

Mercredi 8 septembre
de 17 h 00 à 19 h 00
au presbytère

Cadours :

Samedi 4 septembre
de 10 h 00 à 12 h 00
au presbytère

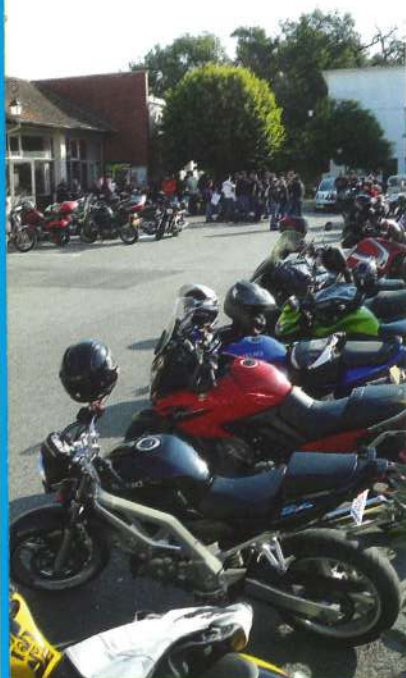


LE MOTO CLUB ASSOCIATIF MERVILLOIS

Le moto club associatif Mervillois voudrait au nom des 70 participants de son rallye touristique qui s'est tenu le 5 juin ainsi et au nom des 15 organisateurs présents, remercier très chaleureusement nos partenaires, artisans, commerçants et concessionnaires moto pour leur généreuse participation.

Cette journée, passée sous un beau soleil, a tenu toutes ses promesses: participation nombreuse et conviviale, pique-nique champêtre à Saint Antonin Noble Val, 240 km de petites et pittoresques routes et remise de très nombreux lots qui ont fait le bonheur de tous. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous l'année prochaine.

Merci à vous tous.



Pétanque Mervilloise



QUELQUES RESULTATS des CHAMPIONNATS du SECTEUR de GRENADE

Championnat du secteur doublettes féminines

Maguy LEBE et Claudette MURGIA sont championnes du secteur Odile OLIVEIRA et Eve VERNETTI sont vice-championnes, ces 2 équipes sont qualifiées pour le championnat de la Haute-Garonne à VAUDREUILLE.

Championnat du secteur Triplettes masculines:

Jean-Marc SERAN, Thierry PIGAL et Gilbert FONTANIE sont champions du secteur. Se sont aussi qualifiés pour le championnat de la Haute-Garonne à MURET: Philippe RIGAUD, Patrick ARENA et Dominique GILLES ainsi que Christian GENDRE, Bruno ABRATE et Xavier ABRATE.

Championnat du secteur doublettes masculines

Patrick ARENA et Gilbert FONTANIE sont qualifiés pour le championnat de la Haute-Garonne à VAUDREUILLE.

Championnat du secteur doublettes mixtes

Marie-Christine MAGNE et Philippe RIGAUD sont champions du secteur. Se sont aussi qualifiés pour le championnat de la Haute-Garonne à RAMONVILLE: Odile OLIVEIRA et Jean-Marc SERAN, Laurence RIGAUD et Gilbert FONTANIE. Ainsi que Pascale et Xavier ABRATE.

Championnat du secteur Tête à Tête Féminin:

Odile OLIVEIRA est vice-championne du secteur.

Championnat du secteur Tête à Tête Masculin

Stéphane PUEYO et Gilbert FONTANIE sont qualifiés pour le championnat de la Haute-Garonne à BLAGNAC.

Championnat du secteur Vétérans

Christian VERON, Guy FRAYSSÉ et Pierre DESTARAC sont qualifiés pour les championnats de la Haute-Garonne à SAINT-GAUDENS.

Malgré des fortunes diverses en phases finales des championnats de la Haute-Garonne, félicitations à toutes ces équipes pour le beau parcours avec une mention spéciale aux féminines, Marie-Christine MAGNE, Odile OLIVEIRA et Eve VERNETTI qui perdent en quart de finale du championnat de la Haute-Garonne triplettes face aux futures championnes, à Marie-Christine MAGNE qui perd en quart de finale du championnat de la Haute-Garonne tête à tête face à la vice-championne de la Haute-Garonne, ainsi qu'à Gilbert FONTANIE qualifié dans toutes les phases finales de chaque catégorie.

Championnat départemental des clubs

• Pour la deuxième année consécutive, notre club se qualifie pour la phase finale du championnat départemental des clubs en finissant second de la phase qualificative en 1^{ère} division du secteur PIBRAC-GRENADE derrière la B.J. COLOMIERS, qui se déroulera à LABARTHE DE RIVIERE le dimanche 10 octobre.

• Les féminines se qualifient également pour la phase finale dans leur catégorie, en terminant premières de la phase qualificative, qui se déroulera à AUSSONNE le dimanche 10 octobre. C'est la deuxième année que ce championnat existe dans sa nouvelle formule. L'année dernière, nous étions qualifiés pour le deuxième tour de la phase finale, ce qui nous situe parmi les 8 meilleurs clubs de la Haute-Garonne qui compte au total 274 clubs. En espérant un aussi bon parcours voire meilleur que l'année passée, remerciements à tous les joueurs et joueuses qui portent les couleurs de MERVILLE dans toutes les villes du département, qui sont reconnus par leurs qualités, leur amabilité, leur sportivité et qui font honneur à notre club.

LES 2 JOURS DE MERVILLE

Pour la 21^{ème} année consécutive, la PETANQUE MERVILLOISE organise ses deux jours, les 17 et 18 juillet 2010, patronnés par les commerçants et artisans.

Voici le programme de ces journées:

Samedi 17 juillet à 14 heures 30

- Triplettes MASCULINES
- Doublettes FÉMININES

Dimanche 18 juillet à 9 heures

- Tête-à-tête

Dimanche 18 juillet à 14 heures 30

- Doublettes MASCULINES
- Doublettes FÉMININES

Durant ces 2 journées, buvette et sandwichs seront à votre disposition, nous vous attendons très nombreux sur nos installations pour voir évoluer les meilleurs joueurs de la région. Concours officiel en 4 parties le samedi 28 août à 14h30 doté de 25 % en plus des engagements.

ECOLE DE MUSIQUE " Gabriel Fauré "

Après une très bonne année, les vacances vont permettre à tous nos élèves de prendre un repos bien mérité. Les examens ont permis de clôturer cette année studieuse. Les auditions publiques de fin d'année, fréquentées par un nombreux public à l'Espace JOUVION, ont permis de montrer tout le travail et les progrès réalisés depuis les auditions de février.

Mardi 10 Août 2010 à 21 heures, nous recevrons la chorale Sainte Thérèse de Fort de France en Martinique.

Cet ensemble de 40 choristes et musiciens est une référence dans son île.

À ne manquer sous aucun prétexte !

En attendant, nous souhaitons à tous les élèves, professeurs et membres bénévoles de l'école, de très bonnes vacances.

Le Bureau



RENCONTRE MERVILLE-BERGANTINO:

10 ans d'amitiés

PROGRAMME DE LA RENCONTRE OUVERT À TOUS

Vendredi 1^{er} octobre:

SORTIE A ROCAMADOUR

Rdv place de la mairie à 7h15. Départ pour Rocamadour. Arrivée vers 9h45. Retrouvailles avec Bergantino. Découverte du village de Rocamadour départ du retour. Vers 19h00, arrêt à Castelnau d'Estrétefonds, au Relais Toulousain pour le dîner. Puis installation à l'Hôtel pour les Italiens et retour sur Merville pour les Français.

*Les familles qui souhaitent faire découvrir les environs aux Italiens durant la matinée, sont invitées à se faire connaître auprès de Pascale (06 68 87 59 15)

** Le principe du repas tiré du sac: chacun apporte une spécialité, tout est mis en commun et partagé. Comme l'association fournit le vin, le pain, les couverts... il est demandé aux personnes qui participeront de bien vouloir confirmer leur venue pour une meilleure gestion. (06 68 87 59 15)

Pour les 10 ans de jumelage, la municipalité et le Comité ont souhaité fédérer un maximum de Mervillois autour de cet événement. Pour cela, le comité a pris en charge une grande partie des prestations, allégeant ainsi la participation financière demandée. Nous espérons que vous serez sensible à cet effort.

Pour toutes inscriptions ou informations, contacter Pascale au 06 68 87 59 15 (sauf du 1^{er} au 15 août). Stand au Forum des Associations le samedi 4 septembre 2010, salle polyvalente.

TARIFS

	Pour Info prix coûtant des sorties et repas	TARIFS		
		Adhérent	Non Adhérent	Enfant 18 ans
Vendredi Journée et soir	62,00 €	50,00 €	55,00 €	30,00 €
Vendredi soir seul	15,00 €	15,00 €	15,00 €	10,00 €
Samedi soir	18,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Dimanche midi	20,00 €	15,00 €	17,00 €	10,00 €
"Package 3 jours complets"	100,00 €	70,00 €	80,00 €	50,00 €
Réduction faite appliquée		30%	20%	50%

Samedi 2 octobre:

Matinée libre à la charge des familles qui le désirent *

12h00 : Repas tiré du Sac au Bois de Bayler** (s'inscrire). 18h15, rendez-vous à la salle polyvalente pour la Cérémonie Officielle.

Prestation des Associations, Discours, Dîner - Buffet et soirée animée.

Dimanche 3 octobre:

Messe à 11h00 en l'église de Merville. Déjeuner à la salle polyvalente. Vers 16h00, départ de nos amis italiens.



LE CLUB ARC EN CIEL

Le premier loto arc-en-ciel avait débuté le 8 mars sous la neige dans la salle du 3^{ème} âge, le 4^{ème} a fini la saison sous la pluie dans la nouvelle salle Joseph BON. Chaque fois le temps maussade n'a pas découragé les amateurs de loto. Les bénévoles de l'arc-en-ciel toujours très dévoués avaient préparé comme chaque fois des assiettes de pâtisseries succulentes. Pendant le repas de la Mounjéjado du jeudi 18 mars 2010 à Merville, plusieurs membres de l'inter-club avaient suggéré de faire une choucroute dans la même salle à Merville tant l'ambiance était chaleureuse.

M. le Maire, Fernand BENTANAX, ayant donné son accord, ce sera le jeudi 7 octobre 2010 à midi que l'on se retrouvera.

Les adhérents du club arc-en-ciel invitent tous les sympathisants à venir se joindre à nous; profitant de cette journée qui sera ouverte à tous pour partager une après-midi agréable en se faisant inscrire avant le 23 septembre, dernier délai auprès de M. DELPECH au 05 61 85 02 17, M^{me} PARIS au 05 61 85 01 22, M^{me} ROUZEAUD au 05 61 85 00 90 ou le jeudi après-midi, salle Joseph BON.

Prix de la journée:

17€ par personne.

Le repas de l'amitié se fera courant octobre, la date n'est pas encore retenue. Le repas de l'inter-club de fin d'année est le jeudi 4 novembre. Pour le bureau-Le Président.



RANDO

Voyage de l'Ascension au Pays Basque

Le voyage de fin de saison a été fort apprécié. Outre la découverte de petits villages typiques dans les montagnes basques, les visites de St Jean de Luz, Bayonne ont reglé les fêres d'histoire, et les randonnées autour d'Urugne puis le long du sentier du Littoral, ont permis de découvrir de magnifiques paysages. Le temps pluvieux nous a privé de la mythique montée de la Rhune, nous l'avons remplacée par la visite passionnante du Musée de la Pelote Basque à St Pée s/Nivelle.

- RDV au Forum des Associations le samedi 4 septembre pour les inscriptions pour la saison 2010/2011 (apportez certificat médical d'aptitude à la marche... et chèque!)

- L'ARCLM SOUHAITE DE BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS

La reprise se fera en douceur le jeudi 2 septembre RDV à 8 h pour une randonnée dans la forêt de Bouconne.

reprise des sorties à 8 heures	sept-10					
Date	H. départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides
jeudi 2	8h	3h	Bouconne (Mondonville)	12km	facile	A. & M. Blanc
mardi 7	8h	3h	Lisle Jourdain	12km	facile	F. Deyris M. Thébault
jeudi 9	8h	3h	Savenes PR 3	12km	moyen	F. Deyris G. Bégué



Semaine Africaine



Atelier de sculpture sur bois
Espace boisé derrière la mairie
(Préau de l'Espace Jouvion en cas de pluie)

Avec Tankien du Burkina Faso

Contigne Konaté dit Tankienest maître forgeron et sculpteur de masques selon la tradition Bwabadu BURKINA FASO. Il est originaire du village de Ouryau nord de Boromo.

Du mardi 6 au mercredi 14 JUILLET 2010



Les animaux de la brousse font leur show! :
Marionnettes à fils! (Salle des fêtes de la mairie de Merville)

Avec le groupe Wend Panga du Burkina Faso

Le mardi 6 JUILLET 2010 à 16h30



Ateliers de danses et de percussions Africaines
(Salle polyvalente de la mairie)

Spectacle le 14 juillet - Place de la République

Avec le groupe Wend Panga du Burkina Faso

Danse rythmes traditionnels - 10h00-11h00 (5-12 ans) 6 x 1h
Acrobaties et Afro Hip Hop - 11h15-12h15 (jeunes) 6 x 1h
Manipulation marionnettes à fil 16h00 - 17h00 (tous) 6 x 1h
Percussions africaines 1 - 17h30-18h30 (enfants) 6 x 1h
Percussions africaines 2 - 19h00-20h00 (ados et adultes) 6 x 1h
Danse moderne Afro (un rythme différent par soirée)
20h30-22h00 (ados et adultes) 6 x 1h30

Du mardi 6 au mardi 13 JUILLET 2010

L'AUTAN et L'HARMATTAN * Amitié Merville Peuples du Monde

APEROCULTUREL
« Souvenirs de voyages »



Amitié Peuples du Monde



MALI

Tontines et autre micro-crédit!

Présenté par Michel ROQUELAINE

De l'association

« Un bol de mil » de Montrabé

Cette manifestation conclut le Festival africain

Wassa'n Africa

Entrée libre - Verre de l'amitié offert

MERVILLE

Salle des fêtes de la Mairie

Lundi 5 juillet 2010 à 20h30

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade **05 61 82 66 00**)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade **05 62 79 93 70**)

■ **Police municipale**

(M. Jean-Pierre MALLET) **05 62 13 41 16**

■ **Urgence/Dépannage GDF** **05 61 35 98 32**

■ **Urgence/Dépannage EDF** **08 10 33 30 81**

■ **LA POSTE** **05 34 52 95 21**

■ **M. le Curé** **05 61 82 61 35**

■ **Bibliothèque**

(Mme Marie-Pierre DUNAS) **05 61 85 67 45**

■ **Directeur école élémentaire** **05 34 52 80 30**

■ **Directeur école maternelle** **05 34 52 90 53**

■ **Cantine** **05 34 52 80 32**

■ **Crèche** **05 61 85 19 89**

■ **Mairie de Merville**

05 62 13 41 00 (Permanence Adjoint)

Adresse internet: mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal: ccas.mairiemerville31@orange.fr

En cas d'urgence le week-end vous pouvez appeler

au **06 85 55 66 22**

■ **SIVU RIVAGE**

Service Emploi Merville **05 62 13 40 94**

Service social **05 62 13 40 95**

■ **Service Enfance & Jeunesse:**

Directeur Nicolas LAMOUR

• Secteur Enfance et Animations Sportives:

05 34 52 80 33

Virginie REVEL (merville.enfance@yahoo.fr)

Marc Soula (merville.sports_animation@yahoo.fr)

• Secteur Jeunesse: **05 61 99 86 95**

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Permanences Inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des Écoles) tous les lundis soirs et mardis

matins en période scolaire

■ **Coordonnateur de la Vie Associative**

(Mlle Pascale RAMPAZZO) **05 34 52 98 10**

■ **Agent de Vie Quotidienne**

(Mlle Josiane JAMANS) **05 62 13 05 10**

■ **Déchetterie de CORNEBARRIEU** **05 61 85 89 73**

Fermé jeudi et jours fériés

■ **Déchetterie de GRENADE** **05 61 82 35 03**

Fermé mardi et jours fériés

■ **Caisse d'Allocation Familiale** **0 820 25 31 10**

■ **Assistant social**

• Sur rendez-vous à Grenade **05 61 71 03 50**

• Centre médico-social à Blagnac

■ **ADMR de Grenade** **05 61 82 81 12**

■ **O.D.A.H. de la Communauté de Communes**

M. ALEDO **05 62 27 51 50**

■ **Communauté de communes**

Services techniques **05 61 82 63 74**

Services administratifs **05 61 82 85 55**

■ **Office de Tourisme** **05 61 82 93 85**

■ **Courrier de la Garonne** **05 62 72 37 23**

État civil

Mariage

O'CONNOR Mickaël

et FAIVRE Typhaine le 29/06

MONTES Jean-Luc

et CUVELIER Florence le 12/06

TEISSEIRE Christian

et BAZERIES Nathalie le 12/06

LE BEL Emilien et HOURCADE

Magali le 19/06

Naissances

ROMAN Samuel le 06/05

MAIZIERES Lou-Ann le 30/05

CASTRO Camille le 04/06

MENVIELLE Ntahan le 07/06

REY Ivann le 08/06

DIJOUX RUIZ Antonio le 09/06

Décès

• TOUNY René le 21/05 à l'âge de 83 ans

HALTE AUX NUISANCES SONORES



L'été est là, et avec lui, le plaisir de vivre davantage dehors, manger sur sa terrasse, jardiner tard le soir... Mais n'oublions pas toutefois les règles de la vie en communauté, où la joie bruyante des uns peut gêner la tranquillité des autres. Un arrêté préfectoral (Article 5) stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuse par exemple...), devront être effectués:

• Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

• Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

• Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Nous comptons sur le civisme et la bonne volonté de chacun, afin de faire en sorte que la vie de chaque habitant ne devienne pas un enfer, et que notre village soit un lieu de vie accueillant, et agréable.

Si ces différentes règles ne sont pas respectées, les auteurs de nuisances sont susceptibles de se voir infliger une amende.

MARCHE DE NOËL 2010 LE 5 DÉCEMBRE 2010

Comme tous les ans, le Marché de Noël de Merville se tiendra à la salle polyvalente, le premier dimanche de décembre. Afin de préparer au mieux cette manifestation, la Commission Sportive et Culturelle et le Comité des Artistes convient les personnes qui souhaiteraient exposer, à une réunion d'informations le **MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010 21H00**, salle des fêtes de la Mairie

ATTENTION: aucune convocation, aucun courrier ne seront envoyés personnellement...



PHARMACIES DE GARDE*

juillet

Dim. 4 LE MORTIER DE JADE

Beauzelle - 49 rue République
05 61 85 21 28

Dim. 11 PEYRE

Cornebarrieu - La grande Barthe
05 61 85 21 28

mer. 14 VERT

Cornebarrieu - Av. Latécoère
05 61 85 24 08

Dim. 18 LE MORTIER DE JADE

Beauzelle - 49 rue République
05 61 59 72 60

Dim. 25 BERNON FERRER

Grenade - 23 rue Gambetta
05 61 82 61 23

août

Dim. 1 COMBES

Merville - 11, rue Emile Pouillon
05 61 85 00 52

Dim. 8 BELHAOURI

Montaigut - 1 route de Lévisnac
05 61 59 68 46

Dim. 15 MICHAUDEL

Beauzelle - 8, rue de la République
05 61 61 22 22

Dim. 22 VERT

Cornebarrieu - Av. Latécoère
05 61 85 24 08

Dim. 29 GRAND SUD

Grenade - rte Toulouse
05 61 70 59 24

Pendant la semaine à partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à la pharmacie de nuit, 76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél.: **05 61 62 38 05**

*Sous réserve de modification de dernière minute



SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA HAUTE GARONNE

Pour connaître la pharmacie de garde, appelez

Résogardes
3237

Information actualisée des pharmacies de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H

Comité de rédaction: Commission Communication, Mairie de Merville

RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

Conception graphique et impression: ogham 05 62 71 35 35

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001



* Sous réserve de modifications de dernière minute.

Forum des Associations



Samedi 4 septembre 2010

10h - Ouverture du Forum par M. le Maire, Fernand BENTANAX suivi du dépôt de gerbe au pied de l'Arbre de la Liberté, salle polyvalente, **en hommage aux membres des associations disparus**, en présence du Réveil Mervillois.

Toute la journée, vous pourrez effectuer les inscriptions auprès des associations qui vous intéressent.

Sur place, buvette.

De 10h à 17h30



6^e Dan!

Muriel RAMOND

Une sportive de haut Niveau!

Elle est la première femme en Midi-Pyrénées à ce niveau-là!

Le club Merville Arts Martiaux vient de vivre un événement majeur.

En effet Mme Muriel RAMOND, professeur du club, a brillamment obtenu son 6^{ème} dan lors d'un examen de haut-gradés, à Paris, le 9 mai 2010.

Le judo est, rappelons-le, un art martial japonais, accessible à tous, des plus jeunes aux plus âgés. Chaque judoka peut ainsi progresser de la ceinture blanche vers la ceinture noire, et au-delà. En effet à partir de la ceinture noire, il existe des niveaux (ou dan) du 1^{er} au 10^{ème}.

Muriel devient ainsi la 1^{ère} femme de la ligue Midi-Pyrénées de judo à atteindre le 6^{ème} dan, et peut donc porter fièrement sa ceinture rouge et blanche, réservée à ce haut niveau.

Sincères félicitations du club et l'ensemble de ses membres!



Comité des Fêtes



**Fête nationale
Mardi 13 juillet**

21H30

Tour de ville avec la Batterie Fanfare le "Réveil Mervillois"

21H45

Dépôt de gerbe au monument aux morts

22H00

Grand bal Variétés musette avec l'orchestre "Ambiance Panama"

23H30

Grand feu d'artifice tiré par "Fêtes et Feux Prestation"

